

[Sans titre]

Gaston Bernier

Volume 53, Number 4, October–December 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1030776ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1030776ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bernier, G. (2007). [Sans titre]. *Documentation et bibliothèques*, 53(4), 189–190.
<https://doi.org/10.7202/1030776ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2007

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

GASTON BERNIER

NOUS AVONS FAIT PART dans la livraison précédente du départ de Gilles Deschatelets, mais ce fut par trop sommaire. La démission du neuvième directeur de la revue depuis 1973 nous fournit l'occasion de souligner l'apport de celui-ci, de revenir sur la nécessité de la publication.

Gilles Deschatelets a été nommé directeur de *Documentation et bibliothèques* au printemps 2002 et l'Asted a pris acte de sa démission en octobre 2007. Il a dirigé la revue pendant cinq ans, soit une année de moins que Jean-Rémi Brault (1989-1995) et le même nombre que Gérard Mercure (1983-1988). Son mandat est bien indiqué par deux éditoriaux serre-files, l'un intitulé « Changement de la garde » (avril-juin 2002) et l'autre, moins explicite (avril-juin 2007), mais dont le dernier paragraphe commence ainsi : « *Ami lecteur, c'est ici que s'arrête ma "carrière" de directeur de Documentation et bibliothèques.* »

Le passage de Gilles Deschatelets à la tête de la revue trimestrielle de l'Asted a été impressionnant. Sous sa gouverne, on en a publié 21 livraisons dont un index refondu des 30 premières années (vol. 50, n° 1) et 4 numéros thématiques, dont il en a dirigé un (Le livre électronique, 48, 3 ; Les métiers du livre ; 51, 2 ; Les langages documentaires, 52, 2 ; Dossier formation, 52, 3). Au total, pendant ce temps, on aura publié 126 articles et 59 comptes rendus. Lui-même aura signé 16 avant-propos ou éditoriaux et il aura établi les tables alphabétiques annuelles de 2003, 2004, 2005 et 2006.

On retrouvera bien des éléments de la pensée du collègue Deschatelets dans ses articles éditoriaux (préoccupation du service aux lecteurs, importance des techniques en matière d'information et de communication, bien-fondé d'une revue professionnelle, etc.) qu'il y aurait lieu de relire et peut-être même de publier sous une autre forme. Au demeurant, on pourrait se pencher sur ses écrits, en faire une analyse, en tirer la substantifique moelle et la proposer aux lecteurs de la revue.

Les articles publiés entre 2002 et 2007, pendant la présidence de Gilles Deschatelets, s'ajoutent à l'impressionnant bassin des années antérieures, dont un recensement avait été établi à l'occasion de la publication de l'index refondu : 738 articles et 564 comptes rendus. En somme, depuis sa première livraison et jusqu'à 2007, *Documentation et bibliothèques* met à la disposition de

ses abonnés et de son lectorat pas moins de 850 articles et de 620 comptes rendus.

Un tel corpus est essentiel au milieu professionnel. Il constitue une trace de l'évolution de la discipline au cours des années. Il contribue aussi à la formation ou au perfectionnement des praticiens. Mais, de plus, *Documentation et bibliothèques* contribue au rayonnement et à l'efficacité des Québécois et des Canadiens francophones et elle pourrait constituer, semble-t-il, une certaine assurance de leur survie collective en terre d'Amérique.

On se demandera pourquoi. D'abord, parce qu'il est évident qu'un francophone qui pense, qui travaille, qui fait des recherches et qui publie dans sa langue sera toujours plus efficace que si on lui demande de le faire dans une langue étrangère fut-elle sa langue de truchement. Il y a quelques années un mathématicien français écrivait : « *C'est dans la mesure où l'école mathématique française reste attachée au français qu'elle conserve son originalité et sa force. A contrario, les faiblesses de la France dans certaines disciplines scientifiques pourraient être liées au délaissement linguistique.* » (cité par Claude Duneton, dans le *Figaro littéraire*, 15 septembre 2005). On peut supposer que la bibliothéconomie est soumise à la même loi ou, tout au moins, à la même réalité.

Voilà pour le rayonnement et l'efficacité. Mais qu'en est-il de la survivance de la langue française ? Un des facteurs de la survie d'une langue est, semble-t-il, le corpus documentaire ou littéraire dans cette langue. Pierre Encrevé, un linguiste français, à qui on posait la question de l'avenir du français, a répondu qu'il était certain que le français n'était pas en péril en raison de l'importance et de la notoriété de la littérature en langue française. Comme il le dit : « *Le français fait partie des langues du monde les mieux défendues par le travail savant et les mieux implantées par la puissance politique et militaire. En outre, il est porté par une des plus riches littératures de l'ère chrétienne.* » (*Conversations sur la langue française*. Paris : Gallimard, 2007 : 17). Il va de soi que *Documentation et bibliothèques* n'a pas le poids des œuvres de Marguerite Yourcenar ou de Michel Tournier, de Roger Lemelin ou de Gabrielle Roy, mais la revue et les auteurs qu'elle publie sont quand même d'un apport important à ce titre.

Le présent numéro contient des articles d'origine nationale diverse : un vient d'Argentine, un autre d'Algérie et deux sont signés par des Québécois. Les sujets sont également éloignés les uns des autres : nécessité d'une loi sur les bibliothèques publiques au Québec, le respect de la Loi sur les droits d'auteur, une perspective théorique de la littérature grise ou des parapublications et, enfin, la responsabilité des bibliothèques publiques à l'égard du patrimoine immatériel. On y trouvera aussi un entretien avec Gilles Caron, un retraité de la documentation : une sixième chronique du même ordre publiée depuis 2003.

Il reste à souhaiter à chacun une bonne lecture, et tout particulièrement à Gilles Deschatelets que nous remercions pour ses années de services à la tête de *Documentation et bibliothèques* tout en espérant qu'il en restera un lecteur actif et critique. ☉